

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 3 (1874)

Heft: 11

Rubrik: Les locutions vicieuses : Ariste et Eugène. Premier dialogue [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cien canton et il aimerait voir « la lumière mettre au jour ce qui se passe dans les districts de Oberhasli, de Frutigen et d'Interlaken. » Quelle indiscretion !

Si en regard de ce tableau tracé par une plume dont personne ne suspectera l'impartialité, nous rappelons les sacrifices du canton de Fribourg en faveur de l'instruction primaire, nous pourrions apprécier la bonne foi du *Bund* de la *Tagespost*, etc., qui exaltent sans cesse le canton de Berne en jetant périodiquement l'insulte à notre département de l'instruction publique.

Par la loi fribourgeoise du 27 novembre 1872, le traitement des instituteurs et institutrices a été élevé à 600, 750 ou 850 fr. en argent, outre le logement, jardin, affouage et un quart de pose de terre. Mais avec les primes d'âge payées par l'Etat, les traitements dès la troisième année d'enseignement varient de 800 à 2000 fr. sans accessoires dans les villes ; de 800 à 1000 fr. avec accessoires dans les campagnes.

La dépense pour l'instruction primaire s'est élevée en 1873 à 365,000 fr. supportés par l'Etat et surtout par les communes ; la dépense pour l'instruction secondaire à 60,000 fr. Le total des dépenses pour l'instruction primaire, secondaire et supérieure est de fr. 516,599 soit fr. 4,66 par âme de population.

Il existe 375 écoles primaires dans le canton ; ce qui, sur 18,000 enfants en âge de fréquenter, donne une moyenne de 50 enfants. L'instruction est obligatoire depuis 40 ans et gratuite à tous les degrés.

Nous serions curieux de savoir ce que le *Bund* pense des révélations indiscrètes de l'*Educateur*. X.



LES LOCUTIONS VICIEUSES.

ARISTE ET EUGÈNE.

PREMIER DIALOGUE.

—

SUITE.

Ariste. — Ah ! par exemple, il s'agirait bien de m'ôter la liberté de te rendre la pareille.

Eugène. — Comme tu le prends de haut!...

Ariste. — Etonnant ton étonnement, en vérité!... Un français de palefrenier que tu parles ! Ne sais-tu donc pas que les *malgré*

que, les tout de même sont des termes vieillis, que notre siècle répudie, et range parmi les archaïsmes?

Eugène. — Tes leçons viennent palpiter d'intérêt. « Il ne faut qu'un bon vent », et tu iras échouer contre le purisme.

Ariste. — Encore un coup de vent, et ta prose deviendra incompréhensible.

Eugène. — Parfaitement riposté. Mais que tout cela soit dit entre quatre yeux...

Ariste. — La règle exige que l'on dise entre quatre yeux.

Eugène. — Adopté, sans opposition.

Ariste. — Je m'aperçois que tu te ranges peu à peu à mon avis.

Eugène. — Et pourquoi pas ?

Ariste. — Eh bien ! Avouons qu'il fait trop beau être ensemble, lorsque l'accord existe.

Eugène. — A merveille. Aussi, suis-je été charmé d'avoir fait ta connaissance. D'ailleurs, pour moi, « j'aime qu'on me conseille, et non pas qu'on me loue » ; j'aime la critique sincère d'un ami tel que toi ; car

« Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,

« Sur mes fautes jamais ne me laisse paisible. »

Ariste. — Et moi, je réclame de toi le même service.

Eugène. — J'y consens et, pour preuve, je t'engage à ne plus dire il fait trop beau.

Ariste. — A condition que tu renonceras à l'expression *je suis été*.

Eugène. — Le motif, s'il te plaît ?

Ariste. — Parce que je te répliquerai je suis hiver.

Eugène. — Ah ! j'ai compris.

Ariste. — Tant mieux.

Eugène. — Patience, mon ami ; je veux prendre ma revanche coûte qu'il coûte.

Ariste. — Allons donc ; trois fautes dans trois mots. N'est-ce pas un peu fort ?

Eugène. — J'ai dit : Je vais prendre ma revanche coûte que coûte.

Ariste. — A la bonne heure. Mais garde ton calme. Que cela soit dit une fois pour tout.

Eugène. — Sans doute, ton intention a été de dire une fois pour toutes.

Ariste. — Certainement. Tu m'as l'air de faire souvent la sourde oreille.

Eugène. — Soit.

Ariste. — Mais dis voir, j'oubliais de te demander si vous restiez déjà dans la maison à votre oncle Grégoire, lorsque les soldats français sont entrés en Suisse. Tu sais, les Bourbakis, qui étaient si minabes.

(A suivre).

